

Angélique des Melliers

Née à Nantes, d'une crèche de Saint-Domingue et d'un père officier noble au régiment provincial de Bretagne, Angélique des Melliers avait été élevée dans une aristocratique pension de Rennes. M. des Melliers étant mort avant la Révolution, sa veuve s'était retirée à sa maison du Pont-de-Moine, qui est un faubourg de Montfaucon; quand vint l'exode de la Vendée, elle avait fui entraînant ses enfants dans le grand désastre d'Autre-Loire. L'aîné des fils, Arthus, qui avait quatorze ans, marchait bravement dans les rangs des combattants; le second, Jules, plus jeune de deux années, allait avec sa mère et ses deux sœurs. Angélique et Thécle, parmi ce long convoi de femmes, de malades et d'enfants qui suivait l'armée de La Rochejaquelein. Sans une heure de répit, huit semaines de détresse, de faim, de froid, de nuits dans la boue, de réveils sous les balles, d'angoisses, de dangers, de désespérance; et quand, isolée des siens dans le tourbillon de la débâcle, Angélique, à bout de résistance, se faisait pour échapper à cette vie atroce, livrée aux implacables exterminateurs, elle avait rencontré chez eux assistance et dévouement. Pas un qui ne lui eût témoigné des égards ou de la compassion, et le chef de ces inexorables ennemis compromettait pour elle, inconnue, sa carrière et sa vie! Vers lui montait sa reconnaissance, vers lui que, à peine échappée au funèbre portage des vaincus, elle avait aperçu le premier soir parmi ses hardis compagnons, dans l'auréole de la victoire, avec son visage martial, sa moustache fine, ses cheveux noirs tombant en longues cadentes, son cou nu dans la cravate lâche, et sur la tête le koltack à écharpe, surmonté, en cimier, d'un haut panache tremblant. Il était loin d'elle maintenant, mais on imagine bien que, dans le cœur d'Angélique, le roman n'était point fini. Elle était belle, il l'avait sauvée, elle allait vivre, et sur tant de sombres catastrophes auxquelles elle venait d'échapper, sa rencontre avec le héros se levait douce et prometteuse comme une aurore.

Angélique, confiante désormais, ignorait que, derrière les armées, s'avancait la Terreur. Le 22 décembre, alors que l'armée, à trente lieues de là, se préparait à la décisive victoire de Savonay, les conventionnels Bourbotte et Bissy établissaient à Laval une commission révolutionnaire, chargée de juger définitivement et sans appel tous les rebelles traduits devant elle, et ceux qui auront été leurs complices, soit en les reculant, soit en favorisant leur évacuation. Un jacobin d'Ernée, Clément, fut nommé, le jour même, président de ce tribunal improvisé; on désigna comme greffier le procureur de la commune de Laval, Guilbert, qui s'affublait du prénom de "Frankin" et s'était signalé en dévastant les églises de la ville dont il avait été vicarier épiscopal. J.-B. Volcier fut investi des fonctions d'accusateur public et promit son zèle vengeur, disant: "Nous rendrons les cimetières bossus!" Un notaire, un marchand, un imprimeur acceptèrent d'être juges et tous les vauriens du pays allaient servir de rabâteurs à ces dictateurs d'occasion.

La besogne commença aussitôt. En quelques heures, le grand château des La Tremoille, dont la lugubre silhouette domine la vieille ville de Laval, fut encombré d'une provision de justiciables: prêtres réfractaires, trainards de l'armée royaliste, femmes épuisées de fatigue n'ayant pu suivre la déroute, ramassés sur les chemins et dans les fermes des environs, paysans de tout âge, suspects de compassion envers les brigands... Perrine Leclerc — qui l'avait d'abord recueillie — eut peur. Assistée de son frère, le perquier Chevreul, elle vint à la mairie déclarer qu'une Vendécienne, à elle confiée par le général Marceau, était logée dans sa maison. Elle possédait, assurait-elle, une sauvegarde du commandant en chef. Les municipaux, embarrassés, adressèrent Perrine à un personnage considérable du moment, le cordonnier Beaudouin, vraisemblablement habile à dépeçer les cas épineux, qui l'écouta et la congédia sans se prononcer.

Quatre jours plus tard, le 26 décembre, comme Perrine Leclerc est auprès d'Angélique, lequel un vient lui dire que deux citoyens la réclament sur-le-champ chez son frère, à l'autre extrémité de la ville. On lui recommande bien de se munir d'un sauf-conduit. Elle prend sur elle le précieux papier, court à la maison Chevreul et y trouve Lepescheux, maire de la ville, avec le greffier de la commission, Guilbert. Celui-ci demande le billet de Marceau; Perrine le lui présente; il l'examine et le met dans sa poche. Elle se récrie; mais le greffier la rassure: "Je réponds de vous sur ma tête," dit-il. Pourtant elle est inquiète; elle veut rentrer en possession de cet écrit qui fait sa sauvegarde. Guilbert s'obstine à le conserver. Cependant, pour la calmer, il promet que le billet sera rendu "quand on l'aura fait voir au général."

Perrine comprend qu'il faut céder. Très alarmée pourtant, elle reprend le chemin de sa maison. Sur le pont de la Mayenne, dont la première arche était à cette époque obstruée par les bâtiments d'un moulin, elle rencontre une patrouille escortant une femme... C'est Angélique qui vient d'être arrêtée dans sa retraite et qu'on mène à la prison. La jeune fille appelle à son secours Perrine, lui prend le bras; il faut qu'elle vienne à la mairie s'expliquer. Les soldats apitoyés permettent à la citoyenne d'accompagner leur prisonnière et consentent au détour par la maison commune. Mais ni Lepescheux ni Guilbert ne sont là; un commis conseille de voir le citoyen Pincé, qui doit être chez lui; c'est un marbrier, membre influent de la municipalité. La patrouille guide les deux femmes jusqu'à son chantier. Pincé est absent. Il faut l'attendre. La troupe bientôt perd patience; Angélique ira en prison. Elle proteste, assure qu'elle a un sauf-conduit et qu'on doit la laisser en liberté. Où est-il ce sauf-conduit? Qu'elle le montre! On le lui a pris; elle ne sait qui le détient. Pour en finir, les soldats entraînent la malheureuse enfant jusqu'à la geôle du château. Perrine ne perd pas courage; elle ne peut croire que Guilbert lui ait tendu

un piège en l'attirant hors de chez elle avec la sauvegarde pour procéder, en son absence, à l'arrestation d'Angélique; elle se hâte vers la maison du greffier, se poste dans sa cour, résolue à ne point quitter la place sans remporter le billet de Marceau. Mais Guilbert n'est plus à Laval; il vient de partir pour Ernée où doit, le lendemain, fonctionner la Commission. Et Perrine rentre chez elle désespérée.

Le tour était adroitement joué. Au vrai, les machinateurs du stratagème visaient moins la tête d'Angélique que celle de Marceau. Que leur importait un enfant de plus ou de moins? Ils en avaient tant à abattre. Mais ces "épauletiers" hautains qui ne savaient que sabrer, qui, si souvent, avaient manifesté avec arrogance, leur mépris pour les pourvoyeurs d'échafaud, pour "les tueurs après la victoire," c'était là du beau gibier de guillotine. Cette fois, on en tenait un, bien incontestablement coupable de trahison envers la République, puisqu'il s'était montré pitoyable et qu'il avait insolemment signé de son nom cet acte d'humanité.

Dans sa prison, Angélique des Melliers vivait bien tranquille; Marceau, le triomphateur, était son garant; que pouvait-elle craindre d'un Guilbert, taré et avili? Elle ne connaissait pas l'effrayante puissance de ces comparses subalternes qui, par envie, intérêt ou peur, accaparent les révolutions et font trembler ceux mêmes qu'ils servent.

Le 29 décembre, elle écrivait à sa tante, Mme Grelleir de Combrise, l'informant de sa situation. On sent que ses pensées reconnaissantes sont toutes à son cher-valeureux libérateur: "Je désirais la mort et je n'ai trouvé que la pitié parmi les troupes républicaines. J'ai été sauvée par le général Marceau qui m'a traitée non seulement avec humanité, mais encore ai-je à me louer de son honnêteté et de sa générosité... Je n'ai dû mon salut qu'à sa jeunesse; elle a été respectée par le général bienfaisant qui m'a protégée."

Mlle des Melliers n'avait, en effet, rien à redouter; Clément, Guilbert, Volcier et leur bande parcouraient, il est vrai, la région, frappant violemment de mort tout ce qu'ils pouvaient atteindre; mais, ce cœur de ce carnage qu'il n'osait endiguer, pourtant, le conventionnel Garnier, de Saintes, quoique peu suspect de clémence, leur recommandait d'épargner "les filles au-dessous de dix-huit ans et les garçons au-dessous de seize." L'ordre était formel et donné au nom de la Convention nationale. Or Angélique avait déclaré n'être âgée que de seize ans et demi. Elle échappait donc à l'échafaud.

A la prison du château Angélique retrouvait une de ses parentes, Mme Hay, Nantaise comme elle, détenue avec ses quatre filles. M. Hay, pris par les bleus, avait été fusillé sans jugement. Les malheureuses femmes se montraient résignées; la mère et l'aînée des filles, tout au moins, ne pouvaient s'illusionner sur leur sort; les trois autres, la dernière surtout, Cécile, qui avait un peu plus de quinze ans, trouveraient certainement grâce, devant la Commission.

Celle-ci, revenue de sa tournée dans le département, était rentrée à Laval le 5 janvier et, tout de suite, elle commença à vider la prison. Dans la journée, neuf Vendéens furent condamnés et

condamnés; dix-neuf périrent le lendemain; puis le tribunal suspendit ses séances. Il attendait une guillotine dont il manquait. Le 13 janvier, l'instrument et l'exécuteur enfin arrivés, la besogne reprit: vingt-sept condamnés ce jour-là, dont six femmes; le 14, vingt femmes; le 15, dix femmes encore et un homme... Les détenus, parqués dans les souterrains et les salles basses du vieux château, vivaient en une angoisse de tous les instants, car le simple caprice de l'accusateur public présidait au groupement des condamnés et nul interrogatoire préalable ne leur permettait de prévoir l'heure où ils seraient appelés; ceux qui partaient pour le tribunal ne reparaissaient plus.

Le 21 janvier fut un jour particulièrement terrible. Quatorze ecclésiastiques, parmi lesquels cinq septuagénaires et un infirme qu'il fallut porter sur une chaise, furent jugés et exécutés sur-le-champ. La ville était dans la stupeur. Ceux qui assistèrent à la mort des prêtres virent, aux fenêtres de l'Auditoire, devant lesquelles était dressée la guillotine, Guilbert, Volcier et Clément, affectant de rire, insultant les têtes qui tombaient et tremblant, pour se reconforter, de biscuits dans du vin qu'ils buvaient à la santé des mourants. La foule indignée murmura; mais la peur paralysait les plus audacieux et, dans l'après-midi, une seconde tournée de cinq Vendéens occupa les loisirs des juges.

Le lendemain 22 janvier, à l'aube, la prison fut, comme chaque jour, mise en émoi par la voix de l'huissier recrutant la pâture du tribunal. Cette fois il appela la "Veuve Alain, de Saumur; la femme Richardeau, de Bayeux; René Robin, un paysan manœuvre; la veuve Hay, ses quatre filles, Sophie, Emilie, Eleonore et Cécile, et la citoyenne Angélique des Melliers. Celle-ci, peut-être, avait encore confiance. Protégée de Marceau, pouvait-elle mourir?

Par la porte, du temps de Henri IV, qui sert encore d'entrée à l'ancien château, les accusés parvinrent à la place au Blé où l'échafaud était préparé; il fallait longer la grille du château neuf et passer devant l'instrument des supplices pour arriver à l'Auditoire, où siégeait la Commission. C'était un vieux bâtiment, aujourd'hui remplacé par une construction qui naguère servit d'école, à l'angle de la place et de la rue abrupte qu'on nommait le "Roquet-du-Château."

Le perquier Chevreul, frère de Perrine Leclerc, s'était glissé parmi les curieux, dans le prétoire. Il vit paraître Angélique, Clément interrogea sommairement. Comme elle répondait qu'elle possédait un sauf-conduit et quelle avait logé chez la citoyenne Leclerc, un des juges opina qu'il fallait entendre la déclaration de cette femme. Le greffier Guilbert prit la parole; "Cela n'est pas nécessaire, dit-il; la citoyenne Leclerc a fait sa déclaration et a remis le papier." Le président posa une seconde question que Chevreul n'entendit pas; puis on s'occupa des autres prévenus et le verdict fut prononcé. Pour tous, la mort.

Pendant qu'on les entraînait, Angélique cria encore qu'elle a une sauvegarde... qu'elle s'est rendue. Guilbert, qui a dans sa poche le billet de Marceau, c'est-à-dire la vie de cette enfant,

reste impassible. Déjà, l'exécuteur Durand mutilé toutes ces belles chevelures, taillées à coups de ciseaux. A huit heures, l'audience a commencé; il n'est pas neuf heures et tout est prêt. Les gens attroupés sur la place voient avancer ces femmes liées de cordes, qui, docilement, se laissent conduire; en quelques pas elles sont devant l'échafaud. Mme Hay exhorte ses filles; contre elle, se serrent toutes ces jeunes têtes, vacillantes et tondues. L'exécuteur happe l'une des condamnées; c'est Angélique; et pendant qu'on la hisse, qu'on la boucle, qu'on la pousse sous le couteau, ce qu'elle aperçoit ses yeux éperdus, ce n'est pas, comme elle l'a espéré, peut-être, Marceau miraculeusement averti, fondant la foule, repoussant les bourreaux, ordonnant de surseoir; c'est, au-dessous d'elle, contre l'échafaud, le groupe éploré de ses compagnons, dont la plus jeune, Cécile, — celle qui n'a pas seize ans, — suffoque et crie d'épouvante.

Dans la matinée, les neuf cadavres furent jetés loin de la ville, dans la lande de Croix-Bataille, à droite du chemin d'Entraignes, où déjà avaient été enterrés les suppliciés des jours précédents. Quand elle mourut, Marceau, qui avait été sa dernière pensée, s'était, depuis quinze jours, retiré de l'armée. Le sauf-conduit confisqué par Guilbert avait servi de base à une dénonciation qu'échoua courageusement le conventionnel Bourbotte, auquel le général avait sauvé la vie au cours de la campagne et qui acquiesçait ainsi une dette de reconnaissance. L'affaire n'alla donc pas plus loin et Angélique fut la seule victime de l'objet stratagème de Guilbert.

G. LENOTRE.

GRAND MAGASIN DE MEUBLES

Nous nous permettons d'attirer l'attention de notre nombreuse clientèle et du public en général sur le

Grand Assortiment de Meubles

que nous avons reçu afin de pouvoir être agréables aux acheteurs. Nous garantissons la qualité et nos prix défient toute concurrence. Nous avons un assortiment des plus variés en meubles de salons, lits de cuivre, chambres à coucher, fauteuils, berceuses, etc., etc. Venez nous voir avant de faire vos achats.

Vous constaterez la modicité de nos prix et la bonne qualité de nos marchandises.

Francis and Paul Maestri Furniture Co.

LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHÉ DE LA VILLE

Au Coin des Rues Ramparts et Iberville Phone Main 243

UN SEUL MAGASIN LE GRAND MAGASIN PAS DE SUCCURSALE

reste impassible. Déjà, l'exécuteur Durand mutilé toutes ces belles chevelures, taillées à coups de ciseaux. A huit heures, l'audience a commencé; il n'est pas neuf heures et tout est prêt. Les gens attroupés sur la place voient avancer ces femmes liées de cordes, qui, docilement, se laissent conduire; en quelques pas elles sont devant l'échafaud. Mme Hay exhorte ses filles; contre elle, se serrent toutes ces jeunes têtes, vacillantes et tondues. L'exécuteur happe l'une des condamnées; c'est Angélique; et pendant qu'on la hisse, qu'on la boucle, qu'on la pousse sous le couteau, ce qu'elle aperçoit ses yeux éperdus, ce n'est pas, comme elle l'a espéré, peut-être, Marceau miraculeusement averti, fondant la foule, repoussant les bourreaux, ordonnant de surseoir; c'est, au-dessous d'elle, contre l'échafaud, le groupe éploré de ses compagnons, dont la plus jeune, Cécile, — celle qui n'a pas seize ans, — suffoque et crie d'épouvante.

Dans la matinée, les neuf cadavres furent jetés loin de la ville, dans la lande de Croix-Bataille, à droite du chemin d'Entraignes, où déjà avaient été enterrés les suppliciés des jours précédents. Quand elle mourut, Marceau, qui avait été sa dernière pensée, s'était, depuis quinze jours, retiré de l'armée. Le sauf-conduit confisqué par Guilbert avait servi de base à une dénonciation qu'échoua courageusement le conventionnel Bourbotte, auquel le général avait sauvé la vie au cours de la campagne et qui acquiesçait ainsi une dette de reconnaissance. L'affaire n'alla donc pas plus loin et Angélique fut la seule victime de l'objet stratagème de Guilbert.

G. LENOTRE.

FRENCH DRY CLEANING.

(Nettoyage à sec Français)

Pas une fantaisie ni une mode, mais une industrie qui est maintenant une nécessité.

Chaque département est sous la supervision directe d'une administration expérimentée et compétente.

Téléphonez Main 3907 et nous enverrons un solliciteur directement à votre porte.

PRETTY INDEED!

New York Drying and Cleaning Co. 399 Rue St-Charles

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, Zeme District.

REMÈDES DE BRESLIN

COLDTABS Pour la grippe, le froid, les rhumes, névralgies et maux de tête. Coldtabs soulage immédiatement. PRIX, 25 SOUS

ROMANOL Pour les rhumatismes, le lumbago, la goutte, la raideur des articulations, les douleurs dans le dos, bon pour toutes les douleurs et tous les maux. PRIX, 25 SOUS

M. T. BRESLIN, Pharmacien 700 Rue Dauphine

SIROP ANGELL

CONTRE LA TOUX COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

PRIX, 25 et 50 SOUS

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

27 oct-7m-dim.-mar.-jeu

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sévères conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos règlements.

Feuilleton de l'Abécille de la N. O.

28. Commencé le 9 Janvier 1913.

Les Aventuriers DE PARIS

PAR PIERRE ZACCONE

(Suite)

—Oui... le baron — et je m'effraie de l'imprudence chevaleresque avec laquelle nous accueillons ces étrangers dont nul de nous ne connaît le plus souvent les répondants... et qui, s'ils étaient poussés à bout seraient vraisemblablement fort empêchés de produire leur état civil.

—Qu'importe!... fit Lucien avec insouciance.

—Au point où en sont les choses, vous avez raison... mais si nous prenions l'habitude de réfléchir, nous n'agirions pas avec tant de précipitation... car, enfin, le connaissez-vous, ce Lippari? Monsieur, je réage, ajouta le vicomte, en se tournant vers Rodol-

phe, ne pourrait pas en dire plus long.

—Assurément.

—De sorte que tout à l'heure, vous allez mettre, vous, Lucien, comme enjeu dans cette partie terrible, votre sang qui est généreux, votre fortune qui est honorable; enfin, le nom de votre famille dont vous êtes le dernier représentant, et tout cela, contre le nom, la fortune, la vie de quelque inconnu, qui n'est peut-être qu'un chevalier d'industrie destiné à aller déchoquer avant peu sur les bancs de la correctionnelle.

—Quelle idée! fit Lucien.

D'Anglars haussa les épaules.

—Il ne faut mépriser personne, répliqua-t-il vivement, pendant qu'une vive rougeur montait à ses joues; mais, croyez-vous, cher ami, que je me puisse trouver bien honoré des relations que j'ai nouées depuis hier avec ce Gontran de Trévern que nous avons chassé de notre cercle, parce qu'on l'a surpris trichant au jeu, comme le plus chonté des grecs, et cet autre téton, dont je ne parviens pas même, en ce moment, à me rappeler le nom.

Lucien se prit à sourire.

—Je ne dis pas non, répondit-il et j'admets que vous avez raison dans un certaine mesure; mais vous reconnaissez vous-même que les choses sont trop avancées pour s'attarder en de

pareilles considérations, et l'enquête que vous regrettez de n'avoir pas faite, nous pouvons la commencer après la rencontre. Au surplus, de quel nom que cet homme s'appelle, quelle que soit l'infamie qu'il médite, je ne rétrograde pas, c'est qu'il a insulté la comtesse, et qu'il me fait sa vie pour cette injure!

D'Anglars serra énergiquement la main du comte.

—A la bonne heure, dit-il, et je ne demande pas autre chose... La rencontre, d'ailleurs, a lieu à l'épée, et je me rassure en songeant que vous êtes de première force; mais tout de même, prenez garde, ayez l'œil sur votre adversaire, et jetez serré avec un pareil homme.

La conversation dura encore quelque temps sur ce ton, la voiture filait rapidement, et l'on avait dépassé la barrière du Trône... Bientôt, on atteignait Saint-Mandé, et l'on s'engagea sous bois.

Il était huit heures moins cinq minutes, quand ils arrivèrent sur le lieu du rendez-vous.

Au moment où ils mettaient pied à terre une autre voiture tournait l'angle du chemin, et s'arrêtait à quelque distance.

Elle contenait le baron et ses deux témoins, plus un médecin que ces derniers s'étaient engagés à amener.

Le médecin était également

connu des deux adversaires, et sa présence ajoutait encore, si l'on peut dire, à la gravité de la scène qui se préparait.

On se s'aula courtoisement, et les témoins s'éloignèrent de quelques pas pour régler les dernières dispositions.

Rien d'extraordinaire ne se passa à partir de ce moment, jusqu'à celui où les combattants furent mis en présence l'un de l'autre.

Toutefois, un spectateur plus attentif que ne l'étaient les quatre témoins, eût pu faire alors une singulière remarque.

Le baron de Lippari venait de mettre pied à terre; son visage était calme, sa lèvre presque souriante; aucune émotion ne se manifestait sur ses traits.

On eût dit qu'il allait à ce duel comme à un rendez-vous banal où sa vie ne courait aucun danger.

Seulement il tourna alors un rapide coup d'œil vers le comte de Frontenay, et éprouva un tressaillement involontaire.

Il venait de reconnaître Rodolphe parmi les témoins de ce duel.

Emporté, malgré lui, par un sentiment plus fort que sa volonté, il fit quelques pas en avant, et se trouva en sa présence.

—Je ne m'attendais pas à vous rencontrer ici, dit-il d'un ton lé-

gèrement troublé. Il y a donc eu substitution de témoin.

—Est-ce que cela vous contrarie? interrogea ironiquement Rodolphe.

—Pas le moins du monde; seulement...

—Comptez-vous élever quelque objection à ce propos; et seriez-vous disposé à y trouver un prétexte à refuser le combat?

—A Dieu ne plaise.

—Je l'espérais ainsi; toutefois, si vous le désirez, je suis prêt à vous expliquer les raisons de cette substitution.

—Parlez, je serais, en effet, très curieux de connaître...

—C'est facile, répondit Rodolphe. Le comte Lucien de Frontenay n'a pu être son témoin... parce que, pour le cas où il viendrait à succomber... c'est moi qui me chargerai de le venger.

—Vous! vous!

Le baron fit un mouvement et resta frappé de stupeur pendant que Rodolphe allait rejoindre le vicomte d'Anglars.

Georges de Trévern n'avait rien perdu de ce qui s'était passé, et il venait à son tour de se rapprocher de Lippari.

—Eh bien, qu'avez-vous donc, baron, demanda-t-il, vous voilà presque pâle; que vous a dit ce M. Rodolphe?

—Lui! lui! répondit le baron, comme au sortir d'un horrible

cauchemar; mais rien, je vous jure.

—Cependant, vous êtes ému.

—C'est possible.

—Vous aurait-il insulté?

—Allons donc!

—C'est que si cela était... Lippari fit un geste énergique.

—Eh non! répliqua-t-il d'un ton de violence mal contenu. Ce la ne regarde que ce jeune homme et moi, et je n'entends pas que l'on se mêle de mes affaires, vous comprenez?

—A votre aise.

D'ailleurs, tout doit être arrêté, je suppose. Il est temps que le combat commence, et j'ai hâte d'en finir avec ce Frontenay.

En parlant de la sorte, Lippari eut une hideuse contraction de fureur et de haine.

Trévern remua la tête.

—Eh! eh! dit-il, prenez garde, mon ami, il me semble que vous n'êtes pas tout à fait dans votre assiette.

—Qu'importe?

—Je ne vous ai jamais vu ainsi.

—Soit! soit! mais hâtez-vous et je vous réponds que jamais peut-être, non plus, je n'aurai mieux tué mon homme.

Le colloque en resta là.

Les deux adversaires recurent chacun une épée des mains de leurs témoins; ils tombèrent en garde; un silence profond s'établit et le combat commença.

Dès les premières passes aucun des spectateurs ne put se faire illusion sur l'issue probable de la rencontre. Un éclair farouche avait jailli en même temps des regards de chacun des adversaires; les épées s'étaient croisées avec une ardeur qui témoignait d'une égale colère, et l'on n'entendit plus bientôt que le bruit du fer contre le fer.

Le comte de Frontenay était un des meilleurs lames de Paris; il avait en plusieurs duels déjà et jouissait d'une réputation depuis longtemps consacrée. Quant à Lippari, on le connaissait lui-même; mais on l'avait vu quelquefois manier le fleuret dans des luttes courtoises, et l'on savait qu'il ne le cédait ni en adresse, ni en force à l'adversaire qu'il avait devant lui.

Pendant deux minutes on put se croire transporté dans la salle d'armes de quelque maître à la mode; les épées s'observaient, tantôt tournant avec la rapidité de l'éclair, tantôt se caressant lentement avec une grâce toute féline, et le soleil, qui s'était levé, mettait comme une atmosphère au bout de chaque lame.

A Continuer.

Souffrir n'est pas toujours aimer, mais aimer est toujours souffrir. Après une trop grande douleur on ne ressuscite pas; on se réveille à la vie!